

Managed Resources Protected Areas



Au service
des peuples
et des nations

Programme des Nations Unies pour le Développement

Madagascar

[Managed Resources Protected Areas] (MRPA)

Award ID : 00061027
Durée du projet : 05 ans
Effet UNDAF : Les conditions de vie et la productivité des populations rurales des zones ciblées sont améliorées
Effet CPAP : L'environnement est protégé dans et autour des zones de conservation ciblées
Total Budget : \$ 8.499.610
Agence de mise en oeuvre : Association Unité de Coordination des Projets Environnementaux (UCPE)

2
473

Synthèse du rapport trimestriel

Projet (Award) N°: 00061027

Titre du projet/programme : Managed Resources Protected Areas (MRPA)

Période : 01/07/2013 au 30/09/2013

1. Budget

Budget annuel du projet (USD) : 2 315 829 USD % cumulé Delivery : 36,9 % (ATLAS au niveau du PNUD)
74,05 % (au niveau du projet)

2. Mise en œuvre des activités

Output 1 : Sous réseau MRPA mis en place et AP de catégories V et VI étendus

- Lancements officiels du projet au niveau de 2 régions d'intervention (Diana et Sava) réalisés à travers des ateliers réunissant les parties prenantes et acteurs de la NAP
- Consultation des acteurs et parties prenantes sur la création officielle de l'Aire Protégée Ampasindava Galoko réussie à travers un atelier organisé par le MEF/DCBSAP à Ambanja en collaboration avec la DREF DIANA
 - o Acceptation de la création de l'Aire Protégée obtenue auprès des acteurs et parties prenantes
 - o Désignation par ces derniers de MBG comme lead dans le processus de création de l'AP
- Continuation du processus de mise à jour des outils disponibles sur les AP avec les parties prenantes des sites
 - o Délimitation, PAG, chartes d'accès, PGESS et négociation avec le secteur privé intervenant dans les NAP pour leur inclusion dans la NAP selon les sites
 - o Site concerné : Menabe Antimena, Corridor Marojejy Tsaratanana ou COMATSA, Complexe Mahavavy Kinkony ou CMK et Loky Manambato tous en statut de protection temporaire
- Contrôles et les patrouilles systématiques au niveau marin, des côtes et terrestre par DREFs en collaboration avec les ONG et les communautés au niveau des sites.



- Prestataire pour l'élaboration d'un système d'information et de communication pour un système d'alerte avec les services et autorités locaux, régionaux et nationaux du site Mahavavy Kinkony réalisés.
- Recrutement d'un Assistant Technique International pour appuyer l'UCPE notamment dans la coordination des études pour l'établissement de l'état initial des sites et le METT annulé suite aux exigences administratives du Consultant sélectionné non conformes au Manuel de Procédures utilisé par le Projet. Un Consultant national ayant des expériences sur l'outil METT sera recruté par le Projet vers le début du mois de novembre.
- Démarrage de diverses études :
 - o Inventaires de références des sites du Projet MRPA
 - o Capitalisation des acquis et définitions des Visions et principes MRPA
 - o Elaboration des stratégies de communication
 - o Adaptation des guides d'élaboration du Plan d'aménagement et de gestion (PAG) et du Plan de gestion environnementale et de sauvegarde sociale (PGESS) aux NAP de catégories V et VI
 - o Elaboration de contrats de délégation de gestion et modèle de cahier de charge de cinq NAP MRPA.

Output 2 : Gestion, suivi et gouvernance décentralisée des AP soutenus

- Mise en place de l'Unité de gestion de WWF et MIBG
- Livraison de 09 voitures tout terrain
- Acquisition au niveau du PNUD de 20 motos pour les ONGP, les DREF en cours
- Processus de redynamisation des structures existantes enclenché pour les 4 sites
 - o Des comités d'orientation et suivi, diverses plates-formes pour la gestion conjointe
 - o Des communautés locales de base avec les divers comités pour la gestion des feux, des patrouilles et contrôles systématiques
- Processus d'évaluation des transferts de gestion existants enclenché pour 2 NAP
 - o Menabe Antimena avec le CNFEREF.
 - o CMK avec le GIZ
- Création de nouveaux transferts de gestion des RNR pour l'AP CMK. Terme de référence pour la mise en place du TGRN finalisés pour trois sites
- Processus de mise en place d'activités économiques durables avec les communautés redynamisé par l'affinage du référencement des produits et des producteurs (vanille et noix de cajou) pour les NAP Loky Manambato et Menabe Antimena.

- Assistance technique au DCBSAP pour l'élaboration des contrats de délégation de gestion provisoire des NAP et des cahiers de charges des ONG en phase finale de validation des projets de contrat.
- Draft des booklets et la maquette pour servir d'information sur les COBAs travaillant dans les zones jouxtant le site COMATSA finalisés en utilisant la compilation de données sur les COBAs (fiches d'identification, zones d'intervention, activités réalisées dans le cadre de leur transfert de gestion)
- Collecte, synthèse et compilation de toutes les informations existantes bio-écologiques, sociales et économiques du site COMATSA pour faciliter l'accès des partenaires aux informations réelles existantes.

Output 4 : Résultats du projet atteints avec les qualités requises

- Staffs de l'Unité de Gestion du Projet recrutés et en fonction sous la direction du DNP
 - o Cadres : Auditeur Interne
- Unité de Gestion du Projet Opérationnelle
 - o Connexion internet, communication téléphonique
- Comité de projet en place et fonctionnel
 - o Réunion du Comité de Pilotage pour la validation du Plan de Travail Annuel amendé
- Transfert de fonds aux partenaires de réalisation des activités sur terrain pour PTT 3 et les 20% reliquats du PTT 2 effectif :
 - o Convention de Grants signés avec les 4 ONGP disposant d'arrêté de délégation de gestion temporaire opérant dans 4 sites : MBG, Asity, Fanamby et WWF
 - o Lettre d'accord signée pour les 5 DREFs impliquées dans la facilitation du processus de création officielle des NAP Menabe Antimena, CMK et COMATSA, Loky Manambato et Ampasindava Galoka auprès des autorités, des communautés et des autres partenaires : DREF Menabe, DREF Boeny, DREF Sofia, DREF SAVA, DREF Diana
- Suivi des activités et supervision
 - o Mission de suivi conjoint MEF Central, PNUD et UCPE/UGP réalisé dans le site Menabe Antimena gérée par FANAMBY du 10 au 14 septembre
 - o Mission d'audit interne entreprise par l'UCPE/MRPA au niveau du Siège de FANAMBY à Antananarivo suite aux résultats de la mission conjointe
- Mise en œuvre des recommandations de la micro-évaluation de l'UCPE/MRPA
 - o Etablissement du plan de redressement
 - o Mise en œuvre du plan de redressement : élaboration du manuel de procédures MRPA, élaboration du manuel de gestion des voitures MRPA, recrutement de l'Assistant Financier et Comptable, tractation avec TOMATES pour la mise en place d'un système intégré de gestion

Nombre d'activités prévues pour le trimestre concerné :

• Nombre d'activités achevées : 29

• Nombre d'activités en cours : 10

• Nombre d'activités non commencées : 0

3. Les principaux problèmes rencontrés éventuels et les solutions trouvées

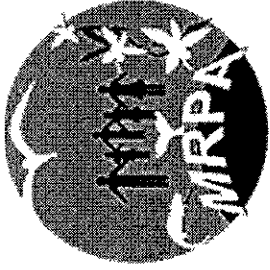
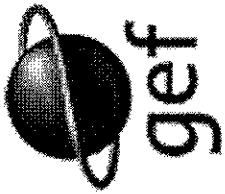
Les principaux problèmes rencontrés sont :

- le passage aux modalités FACE car il y a eu une période d'apprentissage assez longue de part et d'autre (PNUD et UCPE/MRPA) ce qui retarde l'intégration et le traitement dans l'ATLAS des données réelles du projet. Les formations organisées par le PNUD et la collaboration étroite entre les AAF du PNUD et le RAF du Projet ont permis d'avancer même si le problème persiste pour la fin du troisième trimestre et pour la demande d'avance.
- la mise en œuvre des activités au niveau de Menabe Antimena qui a pris beaucoup de retard et pour lequel le MEF et l'UCPE ont pris des mesures de redressement à travers la mission de suivi conjointe et l'audit interne par l'UCPE au niveau de Fanamby Siège.
- Le retard de l'opérationnalité du LOA de la DREF SAVA du fait du problème d'indisponibilité des premiers responsables occupés par le problème de bois de rose. Ainsi sur initiative du Directeur Régional, le SRE a été désigné premier responsable du projet MRPA et il y a eu aussi changement des signataires

4. Perspectives d'améliorations éventuelles pour le prochain trimestre

Pour le dernier trimestre, afin de soutenir les actions de redressement prises, il y aura des missions de suivi et d'audit pour les 5 sites pendant lesquelles l'UCPE/UGP se chargera de renforcer en outre les capacités des agents des DREF et des ONGP.

Handwritten signature



**Managed Resources
Protected Areas**



Au service
des peuples
et des nations

RAPPORT TRIMESTRIEL D'AVANCEMENT DE PROJET

Business Unit: MDG10

Award ID: 00061027

Titre du Projet /Programme : Managed Resources Protected Areas (MRPA)

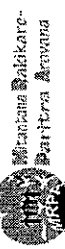
Partenaire de mise en œuvre : Association Unité de Coordination des Projets Environnementaux (UCPE)

Date de début du projet : 01/01/2013 **Date de fin du projet:** 01/01/2018

Période du rapport De : 01/07/2013 **à :** 30/09/2013

Budget total du projet/programme (USD): 8.499.610

833



Section 1. Mise en œuvre du projet

A. Mise à jour des risques du projet

Type (stratégique, opérationnel, financier, sécuritaire, organisationnel, autres)	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Organisationnel Politique	Novembre 2009	Une mauvaise compréhension de l'explication raisonnée et de la justification du projet de la part des parties prenantes peut compliquer la mise en œuvre du projet.	30/09/13	Une journée bloquée a été organisée pour mise à niveau de compréhension du projet avec les parties responsables (MEF/DTC, ONGP, UCPE) renforcée par l'atelier de lancement national ayant intégré les DREF concernées Un atelier technique regroupant tous les acteurs principaux a été aussi conduit au mois de mai Des ateliers deancements au niveau de cinq Régions d'intervention regroupant tous les acteurs principaux.	N	CNP/MRPA
Organisationnel Financier	Novembre 2009	Il existe des limitations dans la gouvernance traditionnelle qui sont exacerbées par la crise politique en cours. Cependant, le projet s'aligne avec les objectifs des agences de mise en œuvre – c'est-à-dire la protection de la biodiversité, la création et la gestion d'aires protégées et l'engagement des communautés locales – et un degré élevé d'appropriation est ainsi escompté. Les entités de mise en œuvre du projet sont des	30/09/13	Les efforts actuels de renforcement de capacités sont inclus dans la conception du projet pour les gestionnaires d'AP en se concentrant sur la gestion fiduciaire et même pour les directions du MEF en charge de la mise en œuvre ou de suivi des activités (DCBSAP, DPPSE, DREF).	N	CNP/MRPA

structures autonomes qui sont indépendantes du Gouvernement. Cependant, le manque de capacité affecte la capacité des entités de mise en œuvre du projet à jouer les rôles et responsabilités qui leur sont assignés

La mise en œuvre des transferts de gestion (Gelose ou GCF) diminuera ces craintes.

Néanmoins, il faudra énormément faire des efforts de communication et de sensibilisation de ces populations lors de la mise en œuvre du projet et surtout les associer pleinement dans tout le déroulement des opérations notamment lors des délimitations.

Lancement d'une étude pour le développement de la stratégie de communication à tous les niveaux.

Partenaire de mise en œuvre (ONG promoteur des AP et DREF)

30/09/13

La mise en place d'une NAP suscite toujours de la part des populations environnantes des craintes car elles voient leur accès aux ressources naturelles diminuer ou carrément interdites.

Novembre 2009

Social

Dès le démarrage du projet, il faut

s'assurer de disposer de business plan pour chacune des AP assurant la création d'activités économiques et des circuits touristiques durables avec les privés / marchés

30/09/13

D'une manière générale, les retombées socio-économiques des Projets ne sont pas ressenties par les populations locales notamment dans les zones enclavées comme le cas de certaines zones d'intervention du Projet,

Novembre 2009

Retombées Socio-économiques

CNP/MRPA

Il faut s'assurer de la bonne compréhension du statut de catégorie V et VI et des connaissances sur la vocation des zones, et des autres sources de revenus, les services environnementaux...

30/09/13

Capacité de pérennisation financière limitée des MRPA,

Novembre 2009

Retombées Socio-économiques

CNP/MRPA

Handwritten signature



B. Mise à jour des problèmes du projet

Type (changement, problème, autres)	Date d'apparition	Problèmes	Date de mise à jour	Réponse du Management au problème	Résolu (Oui/Non)	Responsable du suivi
Problème : Gestion de Projet	Mai 2013	Domaine et/ou marge d'appui du PNUD non défini clairement par exemple pour les passations de marché	Jun 2013	Recrutement d'un Responsable Passation de Marché non prévu dans le PTA et dans le Prodoc, validé par le Comité de Projet	O	CNP/MRPA
Problème : Gestion de Projet	Avril 2013	Pas d'accès direct à l'ATLAS - Système de suivi inadapté à la modalité NGO Execution	Sept 2013	Demande de prise de décisions sur le cas des NGO Execution	N	CNP/MRPA
Problème : Gestion de Projet	Avril 2013	Le taux de DSA appliqué par l'UCPE est le taux fixé par le MEF pour les agents de l'Etat et partenaires	Sept 2013	Application du Taux accordé aux homologues selon les procédures du PNUD quand c'est l'UCPE/MRPA qui organise Application des Taux des ONG Promoteurs des sites selon leurs propres procédures	O	CNP/MRPA
Problème : Opérationnel	Avril 2013	Lecture différente du Prodoc selon les intérêts des acteurs considérée comme un risque élevé de conflits entre les acteurs	Sept 2013	Application des décisions prises et citées dans l'Aide-mémoire signée avec la RTA, lors de sa mission à Madagascar et Décisions du COPIL lors de la première réunion du 17/04/13 Octroi de GRANTS aux ONGP et LOA aux DREF pour PTT2 et PTT3	O	CNP / MRPA

Handwritten initials/signature

Type (changement, problème, autres) Date d'apparition Problèmes Date de mise à jour Réponse du Management au problème Résolu (Oui/Non) Responsable du suivi

Organisation d'un atelier thématique et technique les 14 et 15 mai 2013 avec toutes les parties responsables

L'UCPE exige l'élaboration de manuel d'exécution pour chacune des 5AP comme base d'octroi des fonds aux ONG Promoteurs. L'adaptation de guides et manuels sur le PAG et PGESS est actuellement en cours. Les autres activités attendent la validation des contrats de délégation de gestion dans lesquels figurent les rôles et attributions des acteurs principaux des Sites. Pourtant, le Projet a pris la décision de passer au système GRANTS avec les ONG partenaires dans le but d'accélérer la mise en place des unités de gestion de chaque site et de les rendre opérationnelles.

Contrat avec les ONG partenaires ou agences d'exécution / à base de résultats ou accord budget programme simple

Problème ou autre : Opérationnel

Avril 2013 Sept 2013

O DNP/UCPE

DREF DIANA et SAVA non bénéficiaires du LOA en PTT2. Demande de renforcement de l'équipe régionale auprès du MEF central.

Report de la réunion du Comité de pilotage pour la révision du PTA 2013 au 09 juillet 2013.

Combinaison du PTT 3 et du PTT 4 dans un même GRANTS pour le cas des ONG et LOA pour les DREFs.

Développement d'une approche régionale pour le processus d'élaboration du PTA 2014.

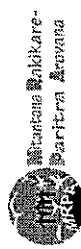
Sept 2013

Avril 2013

Problème : Opérationnel

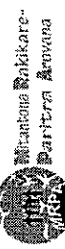
O CNP / MRPA

73



Type (changement, problème, autres) Date d'apparition Problèmes Date de mise à jour Réponse du Management au problème Résolu (Oui/Non) Responsable du suivi

Problème: Opérationnel	Mai 2013	Long délai de feedback sur les TDR – exigence tardive d'intégration des remarques causant le retard de la finalisation, la signature des TDR et de lancement des appels d'offres par rapport aux prévisions	Sept 2013	Rappel par mail et par téléphone et révision de la durée de la réception et considération des feedback. Fixation d'une durée bien précise pour l'envoi et réception des feedback selon les thèmes traités.	O	CNP / MRPA
Problème: Gestion Financière	Juin 2013	Insuffisance des fonds TRAC en raison du sabrage du budget par le PNUD vu que les renforcements de capacité (formation, acquisitions) se font généralement sur TRAC	Sept 2013	Révision à la baisse des activités prévues dans le PTA	O	CNP / MRPA
Problème: Institutionnel	Oct 2012	La structure institutionnelle au niveau du MEF est encore floue entraînant de problème	Sept 2013	Suite à la demande du projet avec l'appui du PNUD d'accélérer la désignation du Point Focal au niveau du MEF, celui-ci a été nommé au mois de mai en la personne du Chef de Service du Suivi-Evaluation de la DPPSE du MEF. Une légère amélioration de la coordination s'est faite mais de nouveau problème signalé à l'issu de la micro-évaluation est apparu sur le risque de confusion du rôle du DNP et de ce PF.	N	DNP/UCPE



Handwritten initials and a checkmark.

Type (changement, problème, autres)	Date d'apparition	Problèmes	Date de mise à jour	Réponse du Management au problème	Résolu (Oui/Non)	Responsable du suivi
Problème : Gestion financière	Avril 2013	La planification des activités prend beaucoup de temps Les divers accords au niveau du PNUD prennent beaucoup de temps	Sept 2013	L'élaboration des PTA, PTT et PTO des parties responsables a été initiée par l'UCPE depuis janvier même si l'équipe en charge de la gestion du projet n'était pas encore en place. Pour le PTT2, PTT3, PTT4 et la révision du PTA 2013, des séances de travail par ONG Promoteur et des DTC et DREF ont été organisées afin de respecter les délais de soumission des rapports trimestriels et de la demande d'avance sur initiative de l'UCPE/MRPA.	O	CNP/MRPA
Problème : Gestion du projet	Oct 2012	Le retard dans la mise en œuvre qui ne sera effective qu'en Février 2013 (au plus tôt) entame déjà de 2 mois l'atteinte des objectifs	Juin 2013	Le démarrage effectif du projet s'est fait le 1 ^{er} mars 2013, quand le CNP, le RAF et l'ADP ont pris fonction.	O	DNP/UCPE
Changement : Institutionnel	Déc 2012	On veut déjà engager un International sans qu'on ait été consulté sur ses TDR, son CV, le matériel qui sera mis à sa disposition...	Sept 2013	Il a été décidé et rapporté dans l'aide-mémoire de Fabiana Issler, RTA, en avril le recrutement du Conseiller Technique. Le consultant est connu mais le processus a été annulé suite à une impasse administrative après environ deux mois de négociation entre les deux parties.	O	DNP/UCPE
Autre : Opérationnel	Oct 2012	L'équipe UCPE n'a même pas fait l'objet d'appel d'offre	Juin 2013	Le recrutement de l'équipe UCPE/MRPA a été accéléré et le staff est au complet le 18 Mars 2013 avec la prise de service du RSE et de l'ATB.	O	CNP/MRPA
Autre : Opérationnel	Sept 2013	Cas de la NAP Menabe Antimena : absence d'interlocuteur régional habilité à prendre des décisions, il faut toujours se référer aux responsables au siège à	Sept 2013	Accélérer le recrutement du Directeur de site Menabe Antimena pour une meilleure coordination des acteurs dans le site notamment des unités de gestion à qui FANAMBY pourrait déléguer certaines	N	ONG Fanamby

Type (changement, problème, autres)	Date d'apparition	Problèmes	Date de mise à jour	Réponse du Management au problème	Résolu (Oui/Non)	Responsable du suivi
		Antananarivo		activités		
Autre : Opérationnel	Sept 2013	Cas de la NAP Menabe Antimena : Insuffisance/absence de staff pour le site Menabe Antimena Bureau de FANAMBY à Marofandilia non fonctionnel, toujours fermé	Sept 2013	Recommandation pour Fanamby afin d'assurer la présence permanente sur le terrain du staff de FANAMBY pour la couverture générale de la NAP et l'ensemble des activités, l'action sur terrain doit faciliter l'identification des activités de développement pour les communautés et surtout pour le financement durable	N	ONG Fanamby
Autre : Opérationnel	Sept 2013	Cas de la NAP Menabe Antimena : Aucune information sur le démarrage/poursuite des activités communiquée à la DREF ce qui limite le suivi et l'accompagnement/facilitation par celle-ci. La DREF n'est pratiquement pas associée aux activités de négociation avec les opérateurs et autres acteurs Absence d'activités sur le terrain menée par FANAMBY laissant supposer aux différents acteurs du site qu'il y a un retard de déblocage des fonds de la part de l'UCPE/MRPA	Sept 2013	Recommandation pour les acteurs du site afin d'améliorer la communication entre les acteurs : la DREF est le lead de toutes activités dans la région soit, toutes informations et communications doivent être disponibles au niveau de la DREF	N	ONG Fanamby
Autre : Opérationnel	Sept 2013	Cas de la NAP Menabe Antimena Manque d'appropriation de son rôle défini dans le LOA en tant que premier responsable du suivi opérationnel des	Sept 2013	Poursuivre l'effort d'harmonisation des outils au niveau de l'UCPE pour faciliter l'apprentissage par les acteurs, la fluidité des informations et pour accélérer leur remontée au niveau de l'UCPE	N	UCPE - MRPA

Type (changement, problème, autres)	Date d'apparition	Problèmes	Date de mise à jour	Réponse du Management au problème	Résolu (Oui/Non)	Responsable du suivi
		activités de FANAMBY dans le site Menabe Antimena		Recommandation pour les Acteurs du Site de faire une planification pour 2014 avec concertation franche entre les acteurs du site et de la région		
		Insuffisance de communication avec l'UCPE/MRPA notamment pour le partage des informations en cas de problème et contraintes dans l'exécution de son mandat ou du mandat de FANAMBY				
Problème : Gestion financière	Mars 2013	Le déblocage des fonds prend beaucoup de temps	Sept 2013	Malheureusement, le constat s'est encore confirmé dans la mesure où la demande d'avance a été déposée le 05 Mars au PNUD et le fonds n'a été positionné au compte du projet (BOA) que le 20 Mars pour le premier trimestre. Il en est de même durant le second trimestre pour une durée de 19 jours calendaires.	O	CNP/MRPA
Autres : Gestion financière	Juin 2013	Exigence d'évolution du delivery de façon linéaire quelques soit le stade du projet	Juin 2013	Pour le compte du troisième trimestre et depuis l'adoption du système FACE, la réponse du PNUD à la demande d'avance du PTT 3 s'est beaucoup améliorée. Recrutement d'un Responsable de Passation de Marché afin d'accélérer les différentes acquisitions de grand montant. Le RPM a rejoint l'équipe au début du mois de juin	O	CNP/MRPA
Changement : Gestion financière	Mars 2013	Avis divergents entre PNUD et UCPE sur l'opportunité de détenir deux comptes séparés pour recevoir les deux fonds GEF et TRAC	Juin 2013	Fermeture du compte GEF par le projet à la demande du PNUD Gestion des deux fonds de manière séparée dans la comptabilité du projet	O	DNP/MRPA

Type (changement, problème, autres)	Date d'apparition	Problèmes	Date de mise à jour	Réponse du Management au problème	Résolu (Oui/Non)	Responsable du suivi
Autres : Gestion financière	Jun 2013	Nécessité de sécuriser les fonds transférés aux ONGP et DREF respectivement par GRANTS et LOA	Jun 2013	Elaboration de Plan de suivi financier et technique Recrutement d'un Responsable d'Audit Interne, validé lors de la réunion du Comité de Projet du 09/07/13.	O	CNP/MRPA

Section 2. Progression des produits

Project ID	: 00077104
Description	: Sous-réseau MRPA mis en place et AP catégories V et VI étendues
Longue description	: De nouvelles AP sont créées dans le cadre des catégories V et VI de l'UICN comme fondation d'un sous réseau fonctionnel et efficace d'Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées, sur la base d'une vision et de principes de gestion communs
Baseline [Année]	: 0% Etat Initial METT (2012)
Indicateurs	: % de variation de points sur le Management Effectiveness Tracking Tool (METT) des AP du GEF4 pour toutes les cinq MRPA cibles
Cibles 2013	: augmentation de 5%
Moyens de vérification	: Management Effectiveness Tracking Tool (METT) mise à jour durant l'étude de référence
Etat d'avancement	: En cours.

Section 3. Réalisation des activités

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.1 – Capitalisation des meilleures approches

Longue description : Le système national des Aires Protégées a été établi en 2003 et couvre essentiellement les AP de catégorie I, II et IV. Avec la vision Durban, de nouvelles AP (NAP) se mettent en place dont les Aires protégées de ressources naturelles gérées ou *Managed Resources Protected Areas* (MRPA), de catégories V et VI. Ces MRPA sont largement perçues comme une solution efficace pour assurer la représentation et la conservation de la biodiversité, tout en contribuant simultanément, à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique sur la base de l'utilisation des ressources naturelles. Dans le futur, elle doit être en mesure de lever des fonds ou du moins réduire la dépendance à l'appui financier des bailleurs de fonds.

Les MRPA sont au début de leurs applications. Mais, de par leurs expériences, une large gamme d'approches est déjà mise en oeuvre et/ou testée par les divers promoteurs à Madagascar et dans d'autres pays en voie de développement. Néanmoins, il n'est pas clair si elles répondent de manière adéquate aux directives relatives à la pérennité de la croissance économique, à laquelle il est fait appel dans le Code des Aires Protégées (COAP). Les définitions des rôles des MRPA, dans le nouveau COAP, ont besoin d'être exprimés dans une vision et des principes plus clairs qui devraient être appliqués dans tous les sites. Le premier résultat attendu de ce projet MRPA est l'obtention d'une série restreinte d'approches conviviales et principes de gestion communs de ces nouvelles AP de catégories V et VI. Il s'agit de :

- Compiler les documents existants et les expériences de gestion des promoteurs MRPA pour l'atteinte de leurs objectifs
- Synthétiser et analyser les approches de fonctionnement et de gestion des Nouvelles AP de catégories V et VI à Madagascar et à l'étranger tout en mettant en exergue les différentes structures existantes
- Proposer les meilleures approches pour la définition des principes de fonctionnement et de gestion adaptées au contexte de Madagascar et des pays en voie de développement en général
- Définir la vision MRPA et élaborer la stratégie d'harmonisation de la croissance économique et la conservation de la biodiversité en tenant compte des spécificités des femmes

La réunion de démarrage de l'étude s'est tenue le 20 septembre 2013 avec les parties responsables (MEF, ONGP, UGP) et le mandataire BIODEV Madagascar. Il y aura une partie bibliographie, enquête sur site et auprès des divers ONG promoteurs de NAP in et hors Projet MRPA. Les missions sur site sont prévues au niveau de Menabe Antimena avec FANAMBY et CMK avec ASITY, COFAV avec WWF et CAZ avec CI. La première réunion de restitution et de validation des résultats des missions est le 21 octobre 2013.

Date de début : 01/07/13

Date de fin : 18/11/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30%

Résultats des activités			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
<p>Synthèses des approches existant avec les structures de gestion appliquées</p> <p>Proposition de modèles appropriés avec guide simplifié pour MRPA</p>	<p>A la fin de l'atelier de validation 31/10/13</p>		
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.2 – Etablissement d'un " Forum MRPA</p> <p>Longue description : Les connaissances et expériences de Madagascar sur les AP de catégories V et VI sont encore très limitées. Pourtant, une large gamme d'approches est déjà mise en œuvre et/ou testée par les divers promoteurs à Madagascar et dans d'autres pays en développement. Afin de faciliter les échanges entre les Projets ou promoteurs œuvrant dans le cadre des AP de catégories V et VI, la mise en place d'un Forum bien structuré est nécessaire dans le cadre du MRPA. Pour ce faire, le Projet va faire appel aux services de consultant national pour une durée de deux mois à compter de la date de notification. Les TDR de l'étude sont validés et la demande de proposition aux prestataires sélectionnés dans le registre constitué suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Projet est envoyée. Pourtant, faute de budget, l'étude est ajournée pour 2014.</p>			
<p>Date de début : 01/07/13</p> <p>Date de fin : 31/03/14</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 15%</p>			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
<p>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</p>	<p>A la fin de l'atelier de validation 28/02/14</p>		

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.4. Vision et principes MRPA identifiés, documentés et partagés

Longue description : Les connaissances et expériences de Madagascar sur les AP de catégories V et VI sont encore très limitées. Les 5 NAP du MRPA constituent des sites pilotes au sein desquels vont être testés et développés différents outils et approches avec la participation active des communautés bénéficiaires et des autres acteurs du site. De ce fait une forte communication sur le lancement du projet est à faire pour que toutes les parties prenantes connaissent mieux les objectifs et les approches du projet et puissent s'identifier dans les rôles assignés et apporter leurs contributions dans la définition de la vision et des principes. Parallèlement, d'autres actions seront menées dont les outputs s'y ajouteront pour en sortir la vision et les principes propres aux MRPA harmonisant la conservation de la biodiversité avec la croissance économique. La définition de la vision et principe MRPA est combinée avec la capitalisation des acquis et est confiée à un cabinet d'études externe pour une durée de deux mois.

Date de début : 01/07/13

Date de fin : 18/11/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30%

		Résultats des activités		
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Participation active des parties prenantes aux ateliers de lancement	19/03/2013	Satisfaits, (20/03/13 et score 7)	Inférieur au budget (22/03/13 et score 9)	Faits selon le calendrier prévu (19 et 20/03/13 et score 9)
Approche méthodologique privilégiant la consultation des divers acteurs, la valorisation des expériences nationales et internationales	A la fin de l'atelier de validation 30/11/13			
Vision et principes fédérateurs des acteurs de la catégorie V et VI				

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.5. Suivre les interventions sur la définition de la vision et des principes de gestion commune des MRPA

Longue description : Il s'agit d'assurer le suivi et accompagnement de la prestation du consultant chargé de la réalisation de l'étude sur la définition et validation de la vision et les principes MRPA incluant la stratégie d'harmonisation plus précisément la manière dont les MRPA peuvent combiner la croissance économique et la conservation de la biodiversité en tenant compte des spécificités des femmes. Un des éléments clés de cette activité est la réalisation des ateliers de validations au niveau des sites et sur le plan national. Parallèlement à la forte communication durant l'atelier national, trois ateliers régionaux ont été aussi menés dans les Régions de Menabe, Boeny et Sofia durant le second trimestre pour que toutes les parties prenantes connaissent mieux les objectifs et les approches du projet et puissent s'identifier dans les rôles assignés et apporter leurs contributions dans la définition de la vision et des principes.

Les deux autres ateliers de lancement régionaux pour les deux Sites Ampasindava Galoko et Loky Manambato ont été réalisés au mois d'août. Le choix de la période a été justifié par l'attente des résultats de l'atelier de sensibilisation des acteurs pour le cas de la NAP Ampasindava Galoko étant donné qu'il s'agit de la seule NAP parmi les 05 NAP MRPA n'ayant pas de Gestionnaire Provisoire.

Date de début : 23/09/13

Date de fin : 31/10/13

% Progression jusqu'à ce jour : 20%

		Résultats des activités		
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Participation active des parties prenantes aux ateliers de validation	30/09/13	Satisfaits, 12/04/13 ; 11/06/13 ; 13/06/13 ; 20/08/13 ; 22/08/13, Score 9	Inférieur au budget (05/07/13 et score 9)	Délai de la mission respectée (Menabe 11 - 12/04 ; 11/06/13 pour Boeny ; 13/06/13 Sofia ; 22/08/13 DIANA et 20/08/13 SAVA) et Score 9
Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans la proposition technique	A la fin des ateliers de validation 30/11/13			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.1.6. Elaboration manuel d'exécution

Longue description : Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet MRPA, financé par les Fonds GEF et PNUD, la création définitive des Nouvelles Aires Protégées Menabe-Antimena, Complexe Mahavavy Kinkony, Corridor Marojejy Tsaratanana, Loky Manambato est une des priorités absolues du projet. Les ONG promoteurs de ces sites ont suivi les manuels existants au niveau du MEF/DCB.SAP pour entamer la réalisation des outils-clés du processus de création à savoir le zonage, le plan d'aménagement et de gestion, l'étude d'impact environnemental, le plan de gestion environnemental et social ou le plan de sauvegarde social. Ces manuels sont standardisés pour toutes les catégories d'aires protégées. Au cours de l'application de ces manuels, il a été constaté que beaucoup des spécificités des NAP de catégorie V et VI ne sont pas tenues en compte dans les manuels. Pourtant, les nouvelles AP de Catégorie V et VI sont plus ouvertes aux activités socio-culturelles, économiques et industrielles dans la mesure où la conservation de la biodiversité doit s'harmoniser avec le développement économique afin d'assurer la pérennisation de ces NAP.

Le manuel d'exécution est un document de référence sur les normes et approches d'exécution des activités confiées aux ONG promoteurs. Il définit et décrit les objectifs des activités, le mode de réalisation et le phasage, les livrables et les moyens de vérification. Il fait partie des documents fondamentaux pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités réalisées par les ONG Promoteurs. Des manuels d'exécution existent déjà au niveau de l'UCPE qu'elle utilise avec les partenaires de mise en œuvre du Fond Additionnel au PE3 Banque Mondiale. La majeure partie des AP concernée par ce dernier est gérée par MNP et leur manuel doit être adaptée à l'approche et aux sites du MRPA d'une part et d'autre part ne contient pas nécessairement les activités spécifiques au MRPA. D'où la nécessité du recrutement d'un cabinet qui va assurer la confection de manuel pour les 5 AP du MRPA. L'adaptation de guides et manuels sur le PAG et PGESS est actuellement en cours. Les manuels des autres activités attendent la validation des contrats de délégation de gestion dans lesquels figurent les rôles et attributions des acteurs principaux des Sites. Le manuel est prévu disponible vers la fin du mois de novembre pour servir de cadre pour les ONG Promoteurs dans la conduite de leurs activités.

L'objectif global du mandat est la contribution à l'harmonisation et la mise à jour des outils-clés de création des NAP de catégories V et VI à Madagascar. Spécifiquement, l'étude consiste à :

- Faire ressortir les différences fondamentales et spécificités des NAP de catégories V et VI qui impactent sur le Plan d'aménagement et de gestion et sur le plan de sauvegarde sociale et environnementale
- Produire un guide d'élaboration de Plan d'Aménagement et de Gestion adapté aux spécificités des NAP de catégories V et VI tout en intégrant le zonage
- Produire un guide d'élaboration de Plan de Gestion Environnementale et Sociale y compris le Plan de sauvegarde sociale adapté aux spécificités des NAP de catégories V et VI
- Produire les manuels d'exécution de la mise à jour des PAG et PGEES pour les sites du projet MRPA

La réunion de démarrage de l'étude s'est faite le 20 septembre 2013 en présence des parties prenantes (MEF central, ONGP, UGP) et le mandataire SAGE Fampandrosoana Maharitra. La méthodologie prévoit une étude sur site dans les NAP in et hors projet MRPA. Ainsi le site Velondriaka avec Blues Venture et Menabe Antimena avec FANAMBY feront l'objet des études. La réunion de restitution et validation du document provisoire sera tenue le 21 octobre 2013.

Date de début : 23/09/13

Date de fin : 18/11/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30 %

Résultats des activités			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
<p>Manuel d'exécution des activités tenant compte des spécificités de chacune des 5 AP du MRPA et des guides / manuels existant au niveau du SAPM</p>	<p>A la livraison des manuels 30/11/13</p>		
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.2. – Etat initial des sites MRPA</p> <p>Longue description : Les MRPA sont au début de leurs applications à Madagascar et le premier résultat attendu de ce projet est la création de nouvelles AP dans le cadre des catégories V et VI de l'UICN comme fondation d'un sous-réseau fonctionnel et efficace d'aires protégées de ressources naturelles gérées, sur la base d'une vision et des principes de gestion communs. Les nouvelles Aires Protégées concernées par ce projet MRPA couvriront 1.527.151ha représentant différents types de biome : écorégion sèche de l'Ouest, écorégion des Hautes-Terres du Nord, écorégion de Transition du Nord, écorégion des Hautes Montagnes, mangroves, récifs et eaux intertidales et intérieures. Quatre sur les cinq AP sites de ce projet sont en place depuis plusieurs années sous statut de protection temporaire, le cinquièmesite est au début de son processus de création. Elles sont toutes gérées par des ONG qui ont obtenu un arrêté de délégation temporaire de gestion.</p> <p>Dans sa phase de démarrage, le projet a besoin d'établir l'état initial de l'aire protégée cible à travers l'outil d'évaluation et de suivi de l'efficacité de gestion de l'aire protégée du FEM ou le <i>Management Effectiveness Tracking Tool</i> (METT). Cet outil a pour objectif de mesurer le progrès dans la réalisation des objectifs et des résultats attendus du portefeuille des projets financés par le FEM œuvrant pour la conservation de la biodiversité.</p> <p>La détermination de l'état initial sera confiée à des consultants et/ou cabinet externe durant laquelle seront traités plusieurs domaines. Une autre partie de l'étude sera consacrée dans l'inventaire biologique considérée comme capitale pour la détermination de la priorité de conservation pour chaque Site. La situation économique, le contexte socio-culturel, politique et religieux de chaque site seront aussi analysés afin de mettre en exergue la potentialité à capitaliser et les risques auxquels le Projet devrait faire face. Ces données sont aussi consolidées pour analyser les tendances aux fins d'élaboration des futures stratégies pour améliorer la performance dans le domaine.</p> <p>Les TDR des études sont finalisés au niveau de l'UCPE avec la participation de tous les acteurs principaux lors de la validation. Les inventaires de référence de 5 AP confiés aux trois Cabinets externes BIODEV, MBG et CNFEREF ont déjà démarré pour une durée de 90 jours et seront coordonnés par l'UCPE du Projet MRPA.</p>			
			Respect des délais (date et score)

L'objectif global du mandat est de réaliser les inventaires de référence du site MRPA au démarrage du projet. Spécifiquement du mandat sont de :

- Etablir l'état des valeurs de la biodiversité et des valeurs écologiques du site
- Etablir l'état des valeurs culturelles, sociales et économiques du site
- Déterminer les valeurs de base, et les valeurs d'objectifs à mi-parcours et, en fin de projet des indicateurs du cadre de résultats stratégiques liés à ces états
- Proposer un système de suivi adapté permettant d'alimenter régulièrement ce cadre de résultats stratégiques y compris l'outil METT

La réunion de démarrage des études sur les 5 sites s'est réalisée le 06 septembre en présence des parties responsables du projet (MIEF central, ONGP, UGP) et des mandataires (BIODEV, CNFEREF et MBG). Les premiers produits ont été les rapports préliminaires intégrant les versions finales des approches méthodologiques convenues lors de la réunion de démarrage et validés lors de la réunion du 18 septembre. Les missions d'inventaire et d'enquêtes dans les 5 sites MRPA vont durer un mois environ. La réunion de validation des rapports d'inventaire aura lieu le 21 octobre 2013.

Date de début : 01/07/13

Date de fin : 15/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans la proposition technique</i></p>	<p><i>A la fin des ateliers de validation</i> 15/12/13</p>			
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.1 – Zonage et matérialisation des limites des NAPs</p>				
<p>Longue description : L'étape de la création de NAP requiert la planification spatiale à deux échelles, à l'échelle de l'AP elle-même et le paysage qui entoure la zone de protection. Sa délimitation et son zonage sont ainsi indispensables et doivent être faits d'une façon concertée, basés généralement sur les limites traditionnelles des terroirs. Ces limites sont respectées comme légitimes par les populations locales. Pratiquement, il s'agit d'un balisage des limites de zonage des ressources naturelles de la NAP CMK. Les activités consistent à faire des démarcations des différents types de gestion suivant le plan d'aménagement existant. Une limite externe d'une AP terrestre est qualifiée de « matérialisée » si toutes ses composantes (plaques de marquage de limites, traces de peinture rouge, panneaux d'interdiction, panneaux d'information, layon si nécessaire) sont mises en place conformément aux normes requis. Ce processus de</p>				

délimitation et matérialisation des limites précède le repérage topographique et bornage des NAP en collaboration avec le service de la topographie et du domaine.

Plusieurs étapes sont nécessaires avant de pouvoir passer à la délimitation physique et matérialisation des limites et faire le zonage par la suite. L'on peut citer entre autres la validation des limites avec les communautés de base. Cette étape est cruciale pour la création d'une aire protégée et la situation d'avancement actuelle de cette étape varie d'un site à l'autre. Sur les 5 AP MRPA, trois à savoir Mahavavy Kinkony, Loky Manambato et Menabe Antimena ont pu démarrer le processus de validation des limites avec les communautés et les autres acteurs. Cette validation sera accompagnée obligatoirement par des PV signés par tous les parties prenantes concernés. La préparation méthodologique à travers des réunions ainsi que la conduite de la validation des limites sur terrain sont réalisées avec l'appui de l'équipe des DREFs.

Date de début : 15/05/13

Date de fin : 31/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Coordonnées géographiques des limites et photos des plaques de marquages disponibles	A la fin de la délimitation de chaque NAP 30/12/13			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.2 – Repérage des limites et Bornage des NAPs

Longue description : Après la délimitation et matérialisation physique des NAP, le repérage et bornages des limites en collaboration avec la Topo et Domaine font partie des étapes obligatoires de la création des NAP avant l'obtention du statut définitif. Le protocole de collaboration entre la Direction Générale de l'Environnement et Forêt et la Direction Générale du Domaine et de la Topographie, doit précéder les collaborations au niveau des Directions régionales de deux Ministères. Ces protocoles serviront de cadrage et de référence dans la conduite efficace de cette activité de bornage. La finalité est d'obtenir le cadastre et faire le bornage des limites des NAP. Cette action clôture le processus de création définitive des AP. Le bornage peut être fait après l'obtention du statut définitif de création. Ainsi le démarrage de cette activité est tributaire de l'achèvement des autres outils de gestion d'une part et d'autre part du climat.

Date de début : 01/04/13

Date de fin : 30/06/14

% Progression jusqu'à ce jour : 5 %

Résultats des activités			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
Processus de repérage considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes déjà faites durant la délimitation physique avec la communauté	A la fin de la mission de Bornage de chaque site 20/12/13		
Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.3 – Elaboration de PAGS			
<p>Longue description : L'élaboration de PAG concourt aux objectifs du système d'aires protégées de Madagascar à savoir la conservation de la biodiversité, la conservation du patrimoine culturel et le maintien des services écologiques et l'utilisation durable des ressources naturelles. Son contenu intègre également les principes fondamentaux de la création de NAP. En effet, il décrit le mode d'implication de la population locale dans la gestion des ressources naturelles, les types de concertation avec tous les secteurs et les acteurs concernés, les particularités culturelles et traditionnelles de la région, le mode de gouvernance et d'objectifs de gestion identifiés conjointement, la responsabilisation des autorités régionales et locales dans la gestion de l'AP, et la manière dont ce Plan intègre les principes de bonne gouvernance.</p> <p>Cette activité est l'étape qui suit la délimitation des limites et le zonage prévus être achevés vers la fin du troisième trimestre. Ainsi, les processus d'élaboration des PAGS vont démarrer au mois de septembre pour les quatre NAP autres qu'Ampasindava Galoko. Parallèlement au déroulement de ces processus, le guide d'élaboration des PAGS et PSS sera finalisé vers fin novembre à travers la prestation d'un cabinet externe supervisé par l'UCPE. Des adaptations selon le nouveau guide seront menées par les ONGP par la suite.</p>			
Date de début : 01/09/13		Date de fin : 31/12/13	
% Progression jusqu'à ce jour : 15 %			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)

<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p>	<p>A la fin de validation du PAG de chaque NAP 30/12/13</p>													
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.4 – Plan de gestion environnementale et de sauvegarde sociale (PGESS)</p> <p>Longue description : Malgré les bénéfices importants pour la création et mise en place de NAP comme la conservation du patrimoine culturel et le maintien des services écologiques et l'utilisation durable des ressources naturelles, il est certain que des groupes ou individus marginaux et vulnérables, vivant principalement des ressources naturelles publiques et accessibles, subiront des restrictions d'accès et par voie de conséquence une dégradation de leurs revenus et de leur mode de vie actuel. Le PGESS définit en quelques sorte le processus harmonisé par lequel les communautés potentiellement affectées participent à la création des aires protégées, tant à la détermination des mesures de sauvegarde nécessaires, qu'à l'exécution et au suivi des activités correspondantes. Le PGESS élaboré dans le cadre de MRPAs devrait mettre en évidence les mesures de sauvegarde pour les vulnérables et les personnes affectées par la création de NAP. Ces mesures visent à agir pour compenser la dégradation des conditions de vie et la perte de sources de revenus au niveau de la communauté.</p> <p>La situation d'avancement des différentes étapes indispensables pour l'acquisition de statut définitif est différente selon les sites MRPAs. Le Plan de gestion environnementale et de sauvegarde sociale (PGESS) est un document essentiel à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion et figure parmi les étapes obligatoires de ce processus.</p> <p>Date de début : 01/06/13 Date de fin : 20/12/13</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 15 %</p>														
<p align="center">Résultats des activités</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1054 1509 1102 2076">Critères de qualité</th> <th data-bbox="1054 797 1102 1509">Date de mesure de la qualité</th> <th data-bbox="1054 512 1102 797">Avis des bénéficiaires (date et score)</th> <th data-bbox="1054 134 1102 512">Utilisation des ressources (date et score)</th> <th data-bbox="1102 134 1482 512">Respect des délais (date et score)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1102 1509 1482 2076"> <p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p> </td> <td data-bbox="1102 797 1482 1509"> <p>A la fin de la validation pour chaque site 20/12/13</p> </td> <td data-bbox="1102 512 1482 797"></td> <td data-bbox="1102 134 1482 512"></td> <td data-bbox="1102 134 1482 512"></td> </tr> </tbody> </table>					Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)	<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p>	<p>A la fin de la validation pour chaque site 20/12/13</p>			
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)										
<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p>	<p>A la fin de la validation pour chaque site 20/12/13</p>													

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.5 – Etudes d'impact environnemental

Longue description : Il s'agit de conduire les études d'impacts environnementaux dans les sites cibles. Les objectifs de cette étude d'impact environnemental et social dans le cadre de la création de nouvelles aires protégées consistent alors à :

- Identifier et analyser les impacts écologiques et socio-économiques du projet de création d'Aire protégée au niveau du site ;
- Suggérer des alternatives, des mesures d'atténuation relatives aux impacts identifiés ;
- Fournir tout complément d'information requis pour la création et la gestion de l'aire protégée ;
- Evaluer la zone de protection proposée.

Selon le guide officiel EIE, l'étude d'impact environnemental des projets de création d'aires protégées n'est pas un frein au processus de création mais constitue plutôt un outil essentiel d'aide à la décision. Elle doit mener à des décisions avantageuses sur les plans environnementaux, sociaux et économiques. Finalement, les EIE proprement dits des sites MRPA seront reportées pour l'année 2014. En effet, une étude sur l'adaptation des différents textes existant dans d'autres domaines comme mine, exploitation pétrolière etc par rapport aux textes sur les AP est planifiée pour le quatrième trimestre.

Date de début : 05/01/13

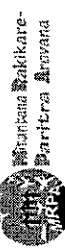
Date de fin : 30/06/14

% Progression jusqu'à ce jour : 0 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel	30/06/2014			Activité reportée en 2014

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.3.6 – Chartes d'accès aux ressources (Dina)

Longue description : L'accès aux ressources devrait être accompagné de chartes ou de règles bien définies. Cette charte d'accès est communément appelée DINA par la communauté malagasy. Le Dina ou convention sociale est un accord entre tous les membres de la communauté régissant son organisation et son fonctionnement dans un domaine précis et pour régler éventuellement des conflits. L'application des Dina est acceptée par la loi dans certaines conditions et



sont empiriquement appliqués par les autorités administratives. Les populations locales se reconnaissent dans le Dina, son élaboration résulte d'un processus participatif et tient compte des réalités locales des rapports de force entre les différents groupes composant la communauté. L'élaboration du Dina nécessite des fortes actions de sensibilisation et d'information des communautés locales et devrait passer par plusieurs étapes.

Le Dina est un des mécanismes instauré pour renforcer la gestion des ressources naturelles. Il est utilisé lorsque le transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés ne pourrait pas être établi. L'élaboration du Dina nécessite des fortes actions de sensibilisation et d'information des communautés locales. La rédaction des dina a été assurée par l'équipe des ONG.

Date de début : 01/05/13

Date de fin : 20/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 50 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Chaque ressource transférée est régie par le DINA	A la signature de contrat de transfert de gestion 20/12/13			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.5.1 – Identification des besoins d'infrastructures et d'outils de gestion

Longue description : Il s'agit d'identifier de manière participative avec les parties prenantes, les besoins d'infrastructures et d'outils de gestion des AP : Stations administratives, réseau de communications et équipements de terrain. Cette activité sera intégrée dans l'étude de référence conduite au niveau de l'UCPE à travers des cabinets d'études qui a déjà démarré vers fin septembre pour une durée de 90 jours sous la coordination de l'UCPE.

Date de début : 23/09/13

Date de fin : 15/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30 %

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)

Le document finalisé intégrant les recommandations des acteurs principaux des sites	A la validation du document sur l'état initial 15/12/13														
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.6.1. Elaboration Système de suivi</p> <p>Longue description : Elaborer un système de suivi tenant compte des outils du GEF, du PNUD, du SAPM, du PoWPA. Pour se faire, des séances de travail de conception, et de validation puis de formation seront à organiser au niveau national et régional intégrant toutes les parties responsables et les parties prenantes concernées par le système sous le lead du responsable de suivi évaluation du projet avec l'appui de la DPPSE du MEF et de l'Unité Suivi-évaluation du PNUD. Ce système doit par ailleurs intégrer les outputs des diverses études sur l'état initial des sites, du METT et des autres thématiques sur les écosystèmes, le socio-culturel, l'économique et financière. Le processus de la mise en place du système de suivi-évaluation a déjà commencé. Les composants nécessaires pour les activités planifiées cette année sont déjà disponibles et utilisés par les acteurs. La finalisation de la mise en place du système est prévue vers la fin de cette année après avoir eu les résultats de l'étude de référence. Parmi les éléments de ce système figure la mise en place d'un système intégré considérant trois modules "finance/comptabilité, passation de marchés et suivi-évaluation". Le processus d'acquisition du Logiciel TOM Pro, TOM Monitoring et TOM Marché est en cours.</p> <p>Date de début : 19/03/13 Date de fin : 20/12/13</p> <p>% Progression jusqu'à ce jour : 30%</p>															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4" data-bbox="879 136 1468 190">Résultats des activités</th> </tr> <tr> <th data-bbox="879 190 1061 510">Critères de qualité</th> <th data-bbox="879 510 1061 792">Date de mesure de la qualité</th> <th data-bbox="879 792 1061 1507">Avis des bénéficiaires (date et score)</th> <th data-bbox="879 1507 1061 2076">Utilisation des ressources (date et score)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1061 190 1468 510">Tous les outils de références existant (GEF, PNUD, SAPM) sont considérés dans le système et les informations nécessaires pour le suivi analytique de la mise en œuvre des activités disponibles</td> <td data-bbox="1061 510 1468 792">A la validation du système 20/12/13</td> <td data-bbox="1061 792 1468 1507"></td> <td data-bbox="1061 1507 1468 2076">Respect des délais (date et score)</td> </tr> </tbody> </table>				Résultats des activités				Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Tous les outils de références existant (GEF, PNUD, SAPM) sont considérés dans le système et les informations nécessaires pour le suivi analytique de la mise en œuvre des activités disponibles	A la validation du système 20/12/13		Respect des délais (date et score)
Résultats des activités															
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)												
Tous les outils de références existant (GEF, PNUD, SAPM) sont considérés dans le système et les informations nécessaires pour le suivi analytique de la mise en œuvre des activités disponibles	A la validation du système 20/12/13		Respect des délais (date et score)												

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 1.6.2 – Mise en œuvre du système de suivi - Elaboration Système de suivi

Longue description : Il s'agit de l'utilisation par les acteurs des outils et produits issus du système de suivi-évaluation. Les composants nécessaires pour les activités planifiées cette année sont déjà disponibles et utilisés par les acteurs durant ce second trimestre.

Date de début : 19/03/13

Date de fin : 31/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 75%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Livrable des principaux acteurs selon les guides et processus convenus	A chaque fin du mois pour les livrables mensuels et trimestriels (rapport, Plan de travail.)			

Section 2. Progression des produits

Project ID : 00077104

Description : Gestion, suivi et gouvernance décentralisée des AP soutenus

Longue description : La capacité institutionnelle des groupes de parties prenantes fournit un cadre favorable de gouvernance décentralisée

Baseline [Année] : 51%(Année non précisée)

Indicateurs : % de variation de points sur la carte de pointage du PNUD en matière de développement de capacité pour les AP par rapport à la moyenne de ratio de référence de 51% pour les MRPA ciblées

Cibles 2013 : augmentation de 5%

Moyens de vérification : Management Effectiveness Tracking Tool (METT) mise à jour durant l'étude de référence

Etat d'avancement : En cours

Section 3. Réalisation des activités

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.0 – Formalisation et opérationnalisation des structures de gestion des sites

Longue description : Il s'agit d'officialiser la structure de gestion des sites. Il s'agit de recruter tous les staffs composant la structure de gestion qui assureront la gestion et réalisation des activités sur les Sites selon les TDR convenus ensemble. Un personnel compétent est requis afin d'assurer l'atteinte des objectifs assignés par le projet. Pour cela, il est important de pouvoir recruter le personnel adéquat, tant en nombre qu'en qualité. L'officialisation consiste à l'envoi à l'UCPE de la liste du personnel recruté par site.

Date de début : 09/05/13 **Date de fin :** 31/10/13

% Progression jusqu'à ce jour : 90%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Norms des membres de la structure avec leur poste respectif, profils, background, organigramme et autres détails disponibles	31/10/13			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.1.2 - Arrangement de gouvernance et de gestion

Longue description : Définir des arrangements de gouvernance et de gestion (AGG) rentables issus de consultation publique et de la concertation avec les parties prenantes MRPA. La mise en place d'AP catégories V et VI est une nouvelle expérience pour le MEF/DCBSAP car elle requiert de nouvelles approches différentes de celles développées avec le Madagascar National Parks (MNP). De ce fait, la DCBSAP a fait appel à un consultant pour l'assister dans l'élaboration du contrat de délégation de gestion des MRPA ciblées aux ONG promoteurs et la définition du cahier des charges afférent. Les versions finales de ces contrats et cahiers de charges sont actuellement soumis aux décideurs des ONGP et du MEF Central après avoir subi deux étapes de validation entre les directions centrales du MEF et puis avec les ONG promoteurs de site en présence de l'UGP.

Date de début : 01/08/13 **Date de fin :** 31/10/2013

% Progression jusqu'à ce jour : 90%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p>Contrat de délégation de gestion reflétant l'approche MIRPA, définissant les rôles, fonctions et responsabilités des ONG Promoteurs des sites, mentionnant les limites de leurs pouvoirs, leur évaluation et les possibilités de reconduction ou de résiliation de la délégation</p>	<p>A la fin de l'atelier de validation 01/10/13</p>			
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.2.1 – Mise en cohérence des textes</p> <p>Longue description : En 2003, Madagascar s'est engagé à augmenter la superficie des Aires Protégées à 6 millions d'hectares. Depuis ce temps, des Nouvelles Aires Protégées ont été créées et pour ce faire, le Ministère chargé des Forêts, à qui l'Etat Malgache a confié la création de ces Aires Protégées, a opté pour les catégories des Aires Protégées suivant l'UICN. Face à ce choix, certain texte juridique régissant la gestion des Aires Protégées de Madagascar, se trouve être inadéquat. Les textes régissant l'évaluation environnementale relative à la création des Nouvelles Aires Protégées figure parmi les textes dont la révision est jugée nécessaire par tous les acteurs oeuvrant dans ce domaine.</p> <p>En effet, conformément aux dispositions du décret N° 99-954 du 15 Décembre 1999, modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004 relatif à la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE), l'étude d'impact environnemental est obligatoire pour tout projet de création de parcs et de réserves, terrestres ou marins, d'envergure nationale ou régionale.</p> <p>En outre, le décret 2005-848 du 13 décembre 2005, appliquant les articles 2 de la loi portant Code de gestion des Aires Protégées (COAP), stipule que toute création d'Aire Protégée est soumise à une étude d'impact environnemental conformément aux dispositions légales et réglementaires pertinentes en vigueur.</p> <p>Toutefois, force est de constater que la réalisation de cette étude d'Impact ainsi que les frais d'évaluation des dossiers par l'ONE, sont jugés trop lourds et trop onéreux par les promoteurs. Cette situation retarde le processus de création définitive de ces Aires Protégées. Pourtant, les projets de création d'une Aire Protégée, ont pour objectif principal la conservation et la préservation de la biodiversité. De ce fait, les impacts environnementaux attendus sont plutôt des</p>				

impacts positifs que négatifs.

Les promoteurs en matière de création et de gestion des Aires Protégées ont également évoqué la nécessité d'une certaine différenciation entre l'étude environnementale pour les NAP de grande envergure (corridors forestiers, NAP interrégionales) et celles de petite superficie.

Eu égard à ces diverses informations, une certaine réforme relative aux textes et procédures d'étude d'impact et d'évaluation environnementale s'avère être primordiale. L'étude sera menée par un consultant individuel externe pour une durée de deux mois. Le processus de recrutement du consultant individuel a été déjà enclenché.

Date de début : 15/09/13 **Date de fin :** 15/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 5%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<i>Le document finalisé intégrant les recommandations des acteurs principaux des sites durant toutes les étapes de processus</i>	<i>A la fin du mandat 15/12/13</i>			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.2.2 – Mise en œuvre de la stratégie comprenant l'inscription des accords au niveau communautaire, communal et régional

Longue description : Il s'agit de mettre en œuvre la stratégie résultant de l'étude sur la cohérence des textes en vigueur à tous les niveaux : communautaire, communal et régional cité en supra. La stratégie doit être traduite en plan de mise en œuvre détaillé pour chaque site MRPA. La mise en œuvre sera par contre reportée en 2014 faute de budget et de temps. Toutefois en attendant puisque des dynamiques existent déjà sur le terrain, par exemple pour la NAP Loky Manambato, d'autres activités ont été menées par FANAMBY pour affiner les approches de collaboration avec les associations de producteurs dans la production durable de produits à forte valeur ajoutée dans la NAP.

Date de début : 06/05/13 **Date de fin :** 20/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 5%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Existence de plan de mise en œuvre détaillé de stratégies identifiées par Site	A la fin de l'atelier de validation de l'étude 15/12/13			
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.2.3 – Transfert de Gestion</p> <p>Longue description : Il s'agit ici de transférer la gestion des ressources naturelles à la communauté de base. Le processus consiste à transférer aux communautés de base la gestion de certaines ressources naturelles qui sont comprises dans leur terroir car il ne suffit plus de faire participer la population locale dans la gestion mais il faut les y impliquer réellement. Cette idée d'implication des populations à la gestion est le résultat de l'évolution des réflexions allant dans le sens de la reconnaissance des capacités locales. La réalisation du processus GELOSE ou GCF est conclu par la signature d'un contrat. Les étapes standard avant d'arriver à la signature de ce contrat sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne d'animation rurale - Mûrissement de la demande - Echanges entre les membres de la communauté - Formulation d'un diagnostic et de scenarii - Manifestation d'intérêt pour la Gelose par les Communautés - Accord de principe sur le Transfert de gestion - Formulation de la demande - Rédaction et dépôt de la demande auprès de la commune. <p>Dans le PTA 2013, trois types d'activités sont planifiés dans le cadre de transfert de gestion. Il s'agit de l'évaluation des transferts existants, le renouvellement de contrat de transfert et enfin la signature de nouveaux contrats de transfert de gestion des ressources naturelles.</p> <p>Date de début : 06/05/13 Date de fin : 20/12/13 % Progression jusqu'à ce jour : 50%</p>				

Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><i>Approche méthodologique considérant le processus participatif et considération intégrale des étapes stipulées dans le guide d'élaboration officiel</i></p>	<p><i>A la fin de chaque étape</i> 20/12/13</p>			
<p>Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.4.1 - Identifier les gaps de capacité pour l'implication des services administratifs dans le développement du réseau MRPA</p> <p>Longue description : Il s'agit de réaliser une étude pour identifier les gaps de capacité pour l'implication des services administratifs dans le développement du réseau MRPA. Cette activité est intégrée dans l'étude de référence prévue être achevée vers la fin du mois de novembre. Pourtant, le Projet et le MEF envisagent de renforcer les capacités des DREFs en matière de planification et de gestion de Projet en plus de la formation sur gestion financière donnée aux 10 représentants des DREFs dans le cadre du contrat LOA. Mais la restriction budgétaire met en suspens cette option.</p> <p>Date de début : 15/04/13 Date de fin : 20/12/13 % Progression jusqu'à ce jour : 30%</p>				
Résultats des activités				
Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
<p><i>Approche méthodologique de formation</i></p>	<p><i>A la fin de la formation</i> 20/12/13</p>			

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.4-2. Fournir les matériels pour faciliter les interventions dans la promotion du MRPA (DCBSAP, DPPSE, 5sites, DREF)

Longue description : Fournir les matériels pour faciliter les interventions dans la promotion du MRPA (DCBSAP, DPPSE, 5sites, DREF). L'approche de mise en œuvre du projet a délégué des rôles et fonctions déterminantes dans l'atteinte des résultats à ces différentes parties responsables. Aussi, la dotation de matériels de travail à ces entités est parmi les priorités de l'UCPE/MRPA. Néanmoins, il a été convenu de commun accord que l'acquisition de ces matériels doit être justifiée par leur utilisation effective dans le cadre du projet. Ainsi une liste a été établie par le MEF pour le compte des DTC du MEF et des DREF impliquées et une autre liste élaborée par les ONG promoteurs. Le processus d'acquisition de ces matériels est partagé entre l'UCPE, les ONGP et les DREFs selon leurs spécificités. L'acquisition des matériels roulants à savoir les véhicules et motos est centralisée au niveau de l'UCPE. Tous les acteurs principaux sont équipés pour un montant total de \$ 984.612

Date de début : 01/03/13 **Date de fin :** 30/09/13

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Matériels répondant aux spécificités techniques établies	A la livraison des matériels Semaine du 28/06/13 - 01-02/07/13	Les équipes des Directions Techniques Centrales du MEF sont Satisfaites lors de la réception des matériels au niveau de l'UCPE (28/06/13 - 01-02/07/13 - ; 9)	Ressource utilisée inférieure à la prévision. 30/06/13 ; 7	03/07/13 ; 5 ; un peu en retard
Matériels répondant aux besoins et exigences d'utilisation	A l'utilisation des matériels 31/07/13	Les équipes des Directions Techniques Centrales du MEF sont Satisfaites lors de la réception des matériels au niveau de l'UCPE (03/07/13 ; 8)		

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 2.6.1 – Stratégie de communication sur les MRPA

Longue description : Le Projet MRPA est dans sa phase de démarrage. Il promeut un nouveau concept de la conservation de la biodiversité harmonisée avec la croissance économique tout en assurant la pérennité financière des aires protégées de ressources naturelles gérées ou MRPA. Pour un plus grand impact des actions développées dans le cadre de ses initiatives, le projet MRPA souhaite se doter d'une stratégie de communication. Cette dernière doit poursuivre les objectifs suivants (i) faire connaître le projet et en faire son marketing auprès des partenaires et du grand public (ii) faciliter l'appropriation du concept du projet et la participation des acteurs dans les prises de décisions et la mise en œuvre (iii) assurer une gestion efficace des informations sur le projet.

Il s'agit de formuler les stratégies de communication à tous les niveaux afin d'obtenir un système de communication efficace facilitant les communications entre tous les acteurs. Il s'agit en fait de :

- définir une vision et des objectifs clairs des efforts d'information et de communication à déployer
- identifier les cibles et leurs groupes d'intérêts respectifs dans le cadre du projet
- identifier des approches et outils de communication adaptés au public cible identifié
- identifier les différents types de message à faire passer selon les cibles
- définir les fréquences et /ou périodes
- définir les moyens de communication adaptés
- analyser les moyens humains et financiers pour la mise en œuvre de la stratégie
- établir le plan de mise en œuvre de la stratégie avec un budget estimatif
- établir un plan de suivi de la communication

La réunion de démarrage de l'étude s'est faite le 20 septembre 2013 en présence des parties responsables (MEF central, ONGP, UCPE) et le mandataire le consortium FFH/AID. Le site sélectionné pour faire l'objet d'étude est le Complexe Mahavavy Kinkony. La réunion de validation du premier produit livrable est le 21 octobre 2013.

Date de début : 15/07/13

Date de fin : 25/10/13

% Progression jusqu'à ce jour : 30%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités	
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)
Tous les éléments et livrables demandés dans les TDR considérés et traités dans le rapport d'étude	A la fin de mandat du Prestataire 25/10/13		

Section 2. Progression des produits

Project ID	: 00077104
Description	: Projet bien géré
Longue description	: Les résultats du projet sont atteints avec les qualités requis
Baseline [Année]	: 0% (2012)
Indicateurs	: Taux de réalisation physique et financière
Cibles 2013	: au moins 90%
Moyens de vérification	: Rapport d'activités périodiques du Projet
Etat d'avancement	: Démarrage effectif du projet

Section 3. Réalisation des activités

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 4.1.1. Recruter les membres de l'équipe de l'Unité de Gestion de Projet MRPA

Longue description : Il s'agit de recruter tout le personnel pour opérationnaliser l'Unité de Gestion du Projet MRPA composée d'un Coordonnateur National, d'un Responsable Suivi-Evaluation, d'un Responsable Administratif et Financier, Responsable de l'Audit Interne, Responsable de Passation de Marché, d'un Assistant en TIC et en base de données, d'une Assistante de Projet et du personnel d'appui femme de ménage, gardiens, chauffeurs et coursier.

Date de début : 1/02/13

Date de fin : 12/08/13

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Staff ayant obtenu les meilleurs scores définis dans les grilles d'évaluation pour le recrutement	A la fin de chaque processus d'évaluation par poste : Juin 2013	DNP Satisfait déclaration officielle lors de la présentation officielle du staff pendant l'atelier de lancement national (19/03/13 et 9)	Inférieur au budget (05/03/13 et 9)	Faits selon le calendrier prévu (au plus tard mi-mars 2013 et score 9)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 4.1.2. Acquisition matériels UCPE/MRPA

Longue description : Ces matériels sont destinés à l'équipe de l'UCPE/MRPA pour assurer le travail de gestion et coordination du projet. Ils s'agit de l'achat de mobiliers de bureau, matériels et équipements informatiques, connexions internet, équipement téléphonique, matériels roulants ainsi que d'autres équipements nécessaires pour les missions sur terrain.

Date de début : 15/03/13 **Date de fin :** 30/06/13

% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Matériels répondant aux spécificités techniques établies	A la livraison des matériels Juillet 2013	Staff satisfait (28/03/13 et 9)	30/09/13 ; 9	30/09/13 ; 9
Matériels répondant aux besoins et exigences d'utilisation	A l'utilisation des matériels (Juillet 2013)	Staff satisfait (30/06/13 et 8)	30/09/13 ; 9	30/09/13 ; 9

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 4.1.3. Prise en charge équipe UCPE

Longue description : Il s'agit essentiellement de paiement des honoraires des consultants constituant l'UCPE du MRPA.

Date de début : 15/02/13 **Date de fin :** 31/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 75%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Honoraire payé à temps au personnel	Chaque Fin du mois	Satisfaits (30/09/13 et 9)	Conforme au budget (39/06/13 et 9)	Fait selon le calendrier prévu (30/09/13 et 9)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 4.1.4. Fonctionnement UCPE

Longue description : Il s'agit du loyer et entretien des locaux, de l'électricité et eau, des fournitures etc...

Date de début : 01/02/13 **Date de fin :** 31/12/13

% Progression jusqu'à ce jour : 75%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
Aucun arriéré de paiement	Avant Expiration du délai de paiement (30/06/13)	Satisfait (au moment du paiement 30/06/13 et 9) Cas JIRAMA après installation du bureau et changement du titulaire du compteur au nom du projet MRPA	Conforme au budget (30/09/13)	Fait selon les délais dans les factures ; (30/09/13 et 9)
Locaux et matériels bien entretenus	Au quotidien à l'utilisation (30/06/13)	Satisfait (au quotidien et score 8)	Conforme au budget (30/09/13 et 9)	Fait selon les TDR (30/09/13 et 9)
Fournitures disponibles	A la réalisation des programmes (30/06/13)	Satisfaits (19/03/13 et score 9) atelier de lancement national	Conforme au budget (28/03/13 et 9)	Fait selon le calendrier prévu (19/03/13 et 9)

Identifiant de l'activité (Activity ID) : 4.1.5. Documents programmatiques

Longue description : Il s'agit de l'élaboration des documents de planification stratégique, opérationnelle et d'autres qui pourront alimenter la mise en œuvre du projet. L'exercice de préparation de plans de travail avec les parties responsables (MEF, DREF et ONGP) nécessite beaucoup de temps encore. L'objectif est d'élaborer des plans de travail par site répondant aux normes et canevas du PNUD. L'UCPE a fait des approches par entité pour les appuyer à maîtriser les outils.

Date de début : 01/01/13 **Date de fin :** 31/12/13

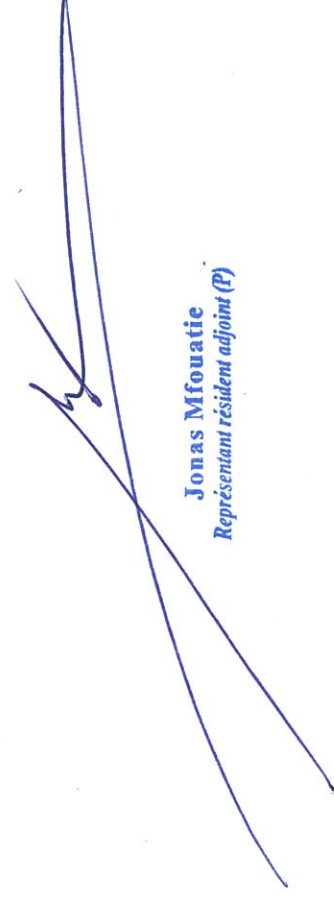
% Progression jusqu'à ce jour : 100%

Critères de qualité	Date de mesure de la qualité	Résultats des activités		
		Avis des bénéficiaires (date et score)	Utilisation des ressources (date et score)	Respect des délais (date et score)
PTA révisé, PTT et PTO soumis à temps au PNUD	30/09/13	CoPil satisfait (09/07/13 et score 8)	30/09/13 ; 9	30/09/13 ; 9
PTP établi	20/12/13			

LE COORDONNATEUR DU PROJET MIRPA



Hanta RABEFARIHY

Jonas Mfouatie
Représentant résident adjoint (P)